

I LOCC'INFURMAZIONE



LANA TRALASCIATA P4-5



VACCINATION FCO
POURQUOI ET
COMMENT ?

P-1



COMPRENDRE ET
CALCULER SON
TAUX DE CHARGEMENT

P-7



PRODUCTION
FERMIÈRE,
SE DIVERSIFIER

P-8

VACCINATION FCO : POURQUOI ET COMMENT ?



ANTICIPER POUR PRÉVENIR LA MALADIE

POURQUOI VACCINER ?

La FCO cause des épizooties importantes (automne 2023), pouvant conduire à la mort d'animaux adultes. Elle peut également entraîner des problèmes de fertilité sur les brebis et les béliers et occasionner des pertes de production.

Elle se propage via des moucheron (Culicoïdes) et pourrait donc émerger de nouveau à l'automne prochain (réémerger).

Il faut donc vacciner le plus tôt possible, tout son troupeau. Les bovins peuvent également être des réservoirs et des vecteurs.

A ce jour, aucun effet indésirable n'a été remonté. N'hésitez pas à nous contacter

www.GDSCorse.fr
04.95.24.26.95

LE BON MOMENT

Période à éviter
1 semaine avant et 3 semaines après

Mise à la lutte

La vaccination renforce l'immunité et permet de prévenir la maladie. Il faut que les animaux soient en bonne santé, et éviter les périodes de stress (reproduction, animaux avec des signes cliniques pour d'autres maladies...).

AVANT L'ESTIVE

L'immunité chez les ovins se met en place 39 jours après la vaccination (vaccin Syvazul BTV 4-8). Il est donc préférable de vacciner avant la montée en estive. Ainsi les brebis seront protégées lors de la redescente en automne.



LES BONNES PRATIQUES

La vaccination empêche l'apparition de symptômes et réduit fortement la virémie. Ceci va limiter considérablement le risque que des moucherons puissent s'infecter en piquant un animal vacciné puis transmettre le virus à un autre animal.

Pour maximiser la réponse immunitaire il faut :

- vacciner avant l'exposition à la maladie
- vacciner avant la mise bas permet d'optimiser les anticorps dans le colostrum



Antiparasitaires externes (APE) : guide de bonnes pratiques

Avec l'arrivée des beaux jours, celles des parasites externes en tous genres !



Dans nos systèmes extensifs et sous notre climat sec et chaud, **vous êtes très nombreux à traiter régulièrement vos animaux** contre les parasites externes, notamment avec des médicaments formulés à base de deltaméthrine (Butox, Versatrine, Deltanil).



Pourquoi utiliser ces antiparasitaires externes (APE) ?

Ces médicaments, d'application cutanée, sont un excellent moyen pour le **traitement** mais aussi pour la **prévention** des tiques, des mouches voire des poux et des myases.

Outre la gêne physique occasionnée par ces parasites, pouvant aller jusqu'à faire chuter les productions, certains d'entre eux, comme les tiques, sont vecteurs de maladies (erlichiose, babésiose, anaplasiose) chroniques et graves.



Quand convient-il de traiter les animaux ?

Ces traitements peuvent être utilisés en prévention des infestations. Il est recommandé de traiter avant les périodes à risques et de ne pas attendre, par exemple, avant que les animaux ne soient « recouverts de tiques ».

Enfin, n'oubliez pas de prendre en compte le temps d'attente propre à chaque médicament. Même si la molécule constitutive est la même, **tous les APE n'ont pas forcément le même temps d'attente, notamment vis-à-vis du lait**. En effet, l'excipient, c'est-à-dire ce qui accompagne le principe actif, aide à son acheminement aux organes clés ou à sa métabolisation, n'est pas le même d'une spécialité à une autre.

Ces traitements peuvent être renouvelés tout au long de la saison à risques en respectant, entre chaque application, l'intervalle préconisé dans la posologie et propre à chaque produit.



Quelles précautions prendre pour sécuriser l'application ?

Respect de la posologie

Il convient d'appliquer la dose recommandée par voie cutanée, plus spécifiquement sur la ligne dorsolombaire. Les posologies peuvent varier selon l'animal traité et le médicament choisi.

Équipement et matériel d'application

L'application d'un traitement peut être à risques car le produit peut passer à travers la peau... Protégez-vous ! Portez des gants, des lunettes de protection et tout ce qui vous permettra de ne pas être en contact avec la molécule.

Respect de l'environnement

Afin de limiter les risques de lessivage par les eaux de pluies ou les phénomènes de photosensibilisation en plein soleil, nous vous recommandons d'appliquer le traitement en fin de journée, les jours où aucune pluie n'est annoncée.

Certains outils d'administration peuvent vous être fournis à l'achat du médicament. Renseignez-vous auprès de nous ou de votre vétérinaire traitant :

équipez-vous !



Vérifiez votre matériel : attention aux fuites et prenez garde à ne pas renverser le médicament !

Le contexte - **épidémies FCO et MHE** ainsi que les ruptures nombreuses des laboratoires tout au long de l'année - nous invite à vous recommander d'anticiper vos achats.

Contactez-nous !

A TUNDERA

Aiutu, spartera è festa

La laine des brebis pousse en continue et de ce fait, la tonte des animaux est nécessaire pour assurer leur bien être. En plus d'alléger l'animal, elle évite ainsi le développement de parasites externes.

Certains perpétuent la tradition de la tonte manuelle. Une fois les bêtes rentrées dans la bergerie, les participants les attrapent et les attachent afin de prévenir d'éventuelles blessures causées par les ciseaux. Les brebis blanches sont tondues en premier, leur laine étant plus fine, elle émousse moins les ciseaux. Ensuite, vient le tour des brebis noires et bicolores, la tonte se termine par les agnelles, leur laine est très dense et très fine. Il est donc essentiel de les tondre doucement.



A l'époque, à la fin de la tonte, le plus ancien berger prenait un morceau de laine, le trempait dans de l'eau et bénit l'ensemble du troupeau avec une prière ancestrale qui se transmettait de génération en génération.

De nos jours, la tonte mécanique s'est développée, elle est beaucoup plus rapide et nécessite moins de main d'oeuvre.

La Tundera ne se résume pas uniquement à la tonte du troupeau, la tradition va plus loin. Pendant le déjeuner, les participants profitent de cette occasion pour évoquer de vieux souvenirs et les chants traditionnels agrémentent cet instant de joie.

A LANA INDE NOI

La laine Corse est jarreuse, donc rêche et piquante. En 1920, la Corse exportait plus de 100 tonnes de laine. Une partie était utilisée pour confectionner des toiles et des matelas, l'autre était expédiée sur des marchés français et italiens.

L'image de tonnes de matière brûlées après chaque tundera étant insupportable, Carole Simonetti a initié un **projet pour la valorisation de la laine** sur l'île. En effet, la transformation de la laine en textile est très énergivore en eau. Il s'avère que la laine pourrait être valorisée en engrais solides ou liquides qui, en plus de leurs qualités fertilisantes, ont des propriétés répulsives naturelles contre certains parasites de la vigne.

Ce projet se penche également sur la lanoline. Grâce au mode d'élevage extensif, les brebis Corses génèrent beaucoup de suint, la lanoline qui en est extraite est très concentrée. Celle-ci est intéressante à valoriser pour des produits cosmétiques.

Dans le cadre de ce projet, Carole s'est rapprochée de diverses organismes Corses dont u Gruppamentu di i Pastori Corsi, l'OS/CORSIA, l'ILOCC, l'Università, l'INRAE, l'ODARC, la CRA de Corse et FranceAgriMer.

Il sera également question de créer et de former une équipe de tondeurs locaux, tout en encourageant, pour ceux qui le désirent, à continuer à tondre à la main, pour ne pas perdre la tradition.

Enfin, on note un projet de création d'un éco-Musée qui aura pour but de donner une vision à la filière et de conserver les savoirs-faire ancestraux.



Pour Carole, il faut valoriser au maximum tous les produits issus de l'élevage, et valoriser la laine avant d'être confronté à sa gestion en tant que déchet. La laine est considérée par la réglementation européenne comme un déchet d'abattoir



A LANA

Jusqu'en 1970, la France était l'un des leaders européens de production de laine et de cuir. L'ouverture des marchés internationaux lainiers, la hausse de la demande en viande et en lait ont fait changer les objectifs de sélection des animaux.

A cela s'ajoute la concurrence des fibres synthétiques qui ont concouru à la délocalisation des usines et au déclin de la filière lainière dans son ensemble.

La laine au départ produit principal du mouton, devient un produit secondaire voire un encombrement dans les exploitations. Tristes de ce constat, de nombreuses initiatives françaises tentent de refaire vivre la filière laine.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

Un collectif du nom de **TRICOLOR** défend les laines françaises et a pour ambition de faire passer de 4% à 24% la part de laine produite et transformée en France. Il rassemble des éleveurs ovins, des artisans, des manufactures, des acteurs de la création, de la distribution et des territoires.

L'association European Wool Association (EWA), fondée en 2022, s'intéresse à la laine, à ses différentes utilisations, à soutenir sa valorisation et sa promotion. Leur mot d'ordre : redonner, en Europe, de la valeur à la laine produite en Europe.

Cette même année, un rapport de mission concernant **la valorisation de la laine et des peaux lainées** a été produit par le Ministère de l'agriculture, rapport N° 22102, disponible en ligne. On y retrouve les caractéristiques du gisement lainier français, l'évolution de la filière depuis le milieu du siècle dernier, ainsi que des modes de valorisation émergentes.

Au fil des toisons :

1.

Au fil des toisons est une association ayant pour but la valorisation et la transformation des fibres issues du mouton Solognot, avec un accent sur les productions locales et écoresponsables, ainsi que la valorisation des techniques de transformation artisanales.



2.

Raïolaine :

La démarche est portée par le Syndicat des éleveurs de brebis Raïole, une race locale des Cévennes. Il s'agit de redécouvrir et revaloriser les qualités de cette laine. Le projet promeut à la fois un patrimoine génétique, des pratiques traditionnelles et des valeurs humaines.



3.

Laines paysannes :

Laines Paysannes est une invitation à se reconnecter à la nature et à ses rythmes, à travers des pièces conçues dans une matière qui prend soin des hommes et de la terre. Les laines travaillées sont issues des races locales d'Ariège.



La filière représentée au Concours Général Agricole

Le Concours Général Agricole est organisé chaque année lors du Salon de l'Agriculture. Il récompense et valorise les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année des médailles d'or, d'argent ou de bronze mais pas que ...

En 2023, un belier Corse de la CORSIA a remporté le 1er prix du challenge sanitaire laine et peau.

Les animaux sont notés sur :

- L'absence de parasites externes,
- La finesse de la toison,
- L'homogénéité de la toison,
- Le tassé de la toison,
- L'aspect général de l'animal.



Le Concours Général Agricole a pour mission d'encourager les producteurs dans la valorisation de leur produits, ainsi qu'à les promouvoir auprès des consommateurs. Il décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze.

En 2024, des producteurs adhérents à l'AOP Brocciu ont participé au Concours. Deux producteurs ont remporté une médaille d'or :

- GAEC CAMARIO - FONDACCI François
- DOMAINE DE TANELLA - DE PERRETTI DELLA ROCCA Alexandra

Le nombre de participants augmente chaque année permettant de faire découvrir davantage notre produit, notre terroir et notre savoir-faire.



Flashez le QR CODE pour accéder directement à l'application du **Concours Général Agricole**



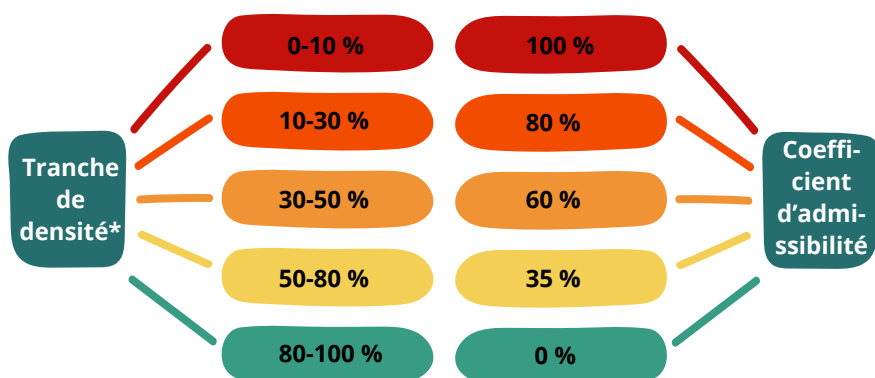
Comprendre et calculer son taux de chargement



Pour la deuxième campagne, cette année, un taux de chargement s'applique sur vos prairies et surfaces pastorales pour votre déclaration de surface. En clair, pour que vos surfaces soient éligibles, il vous faut suffisamment d'animaux pour les activer. Ce taux s'applique uniquement sur les surfaces admissibles c'est-à-dire une fois le prorata appliqué.

COMMENT CALCULER L'ADMISSIBILITÉ D'UNE SURFACE ?

Le prorata est le pourcentage de surface admissible sur votre parcelle, c'est-à-dire la partie comestible par les animaux. Pour le calculer, on enlève les éléments naturels (rochers, ruisseaux, arbres...) et on évalue le pourcentage d'éléments restants disponibles pour les animaux (herbe, maquis bas...). Le prorata est calculé à partir du pourcentage d'éléments non admissibles. C'est-à-dire qu'un prorata à 0-10% signifie que moins de 10% de la parcelle est considéré comme non admissible, typiquement, une prairie permanente.



Pour les surfaces pastorales (SPH, SPL), le prorata diminue la surface admissible. Par exemple, si une parcelle de parcours est proratisée à 30-50% alors elle sera admissible à 60% (voir tableau ci-dessus). Si cette parcelle fait 10 ha (surface graphique réelle) alors $(10 \text{ ha} \times 60) / 100 = 6 \text{ ha}$. Seuls 6 ha seront admissibles et donc payés. C'est sur ces 6 ha que le taux de chargement sera calculé.

*

Part d'éléments naturels non admissibles de moins de 10 ares

COMMENT CALCULER SON TAUX DE CHARGEMENT ?

Le taux de chargement a été fixé à 0.2 UGB/ha. L'UGB (Unité Gros Bétail) est une unité internationale mise en place pour pouvoir comparer des animaux entre eux. Elle correspond à 1 vache. Une brebis ou un chèvre correspond à 0.15 UGB. Un troupeau de 100 brebis correspond donc à $100 \text{ brebis} \times 0.15 \text{ UGB} = 15 \text{ UGB}$. Le taux de chargement est calculé en UGB/ha, on divise donc le nombre d'UGB par la surface admissible pour le trouver.

$$\text{Chgt (SPL)} = \frac{\text{Nombre UGB ruminants}}{\text{Surface admissible PP + PT}}$$

En sens inverse, si on fait un produit en croix 15 UGB peuvent activer $15 / 0.2 = 75 \text{ ha}$.

Si l'exploitation dépasse les 75 ha de surface admissible, alors la différence de surface ne sera pas admissible et donc pas payée. Exemple : si l'exploitation a 100 ha de surface admissible, 25 ha ne seront pas admissibles et donc ne seront pas payés.

Seules les surfaces en SPL (surfaces pastorales ligneuses) peuvent être retirées du paiement pour des raisons de taux de chargement. C'est-à-dire que si l'exploitation ne possède que des surfaces en SPH (surface pastorale principalement en herbe) ou des PPH (prairies permanentes enherbées) et PT (prairies temporaires), un taux de chargement est calculé mais n'a pas d'incidence de paiement. En reprenant le même exemple, si l'exploitation a 100ha admissible avec la composition suivante : 50 ha de prairies permanentes (PPH), 25 ha de parcours herbacé admissible (SPH) et 25 ha de parcours ligneux admissible (SPL), elle sera payée sur les 50 ha de prairies et les 25 ha de SPH. Les 25 ha de SPL ne seront plus éligibles.

La période de déclaration de surface a lieu comme chaque année du 1er avril au 15 mai. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès des conseillers qui réalisent vos déclarations.

DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS LOCALES

Par choix ou par obligation, nos producteurs étendent leur gamme de produits.

DANS LA CINARCA

Rencontre avec
Maéva et
Cédric Rafini.
Éleveurs à Sari
d'Orcinu
Cheptel en
production :
180 brebis de
race Corse.



La ferme de Cinarca est située dans une région qui compte plusieurs producteurs fermiers. Ce qui signifie que de nombreux produits similaires sont proposés sur les marchés locaux.

De ce constat, Cédric et Maéva décident de se diversifier. En plus d'avoir leurs produits d'appel tel que le Bastelicacciu et le Brocciu, ils mettent en avant d'autres fabrications comme les glaces au lait de brebis.



Gamme de produits :

Bastelicacciu, brocciu, tomme, yaourts, flans et glaces.

Fabrications : bastelle au brocciu, embrucciade

L'originalité de leurs produits issus du lait de brebis Corse a construit leur réputation et a permis de fidéliser les clients. Maéva est présente sur le marché d'Ajaccio pour être au plus près de sa clientèle. Elle y propose également des produits cuisinés (flans, bastelle ...). Enfin, ils ont participé à des émissions télévisées qui leur ont permis de toucher un plus large public.



DANS L'AMPUGNANI

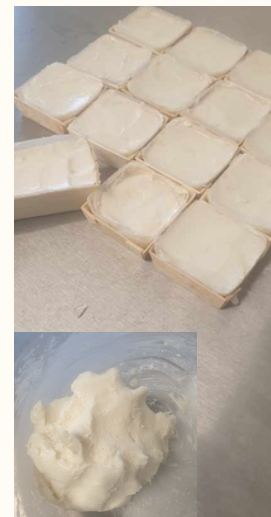


Carine Croce
Grimaldi,
éleveuse de
chèvres en
race Corse à
Poghju di
Croce en
Castagniccia.
90 femelles à
la traite.

Carine diversifie ses produits et son activité.

Pendant la période du Covid, elle décide de faire une tournée des villages avec ses fabrications. Puis, face à l'engouement des clients et des producteurs environnants, elle a proposé d'autres produits fermiers issus de la micro région.

Pour elle, diversifier son activité, c'est démontrer qu'il est possible de vivre et travailler au village. C'est du militantisme.



Gamme de produits :

Venacais, brocciu, beurre, fromage blanc battu, yaourts et bûche de chèvre.

Fabrications : pâtisseries

Depuis 2022, Carine et son fils ont ouvert une table à la ferme A Funtanella, où sont proposés des plats réalisés avec ses produits et ceux des producteurs qui approvisionnent sa tournée. Durant l'été, elle organise chez elle un petit marché avec les producteurs qui la fournissent ce qui permet la rencontre entre producteurs et consommateurs. "Tout est question d'organisation !" conclut-elle.



REGLEMENTATION

Quelque soit les types de produits que vous transformez, vous devez vous soumettre à la réglementation des autocontrôles.



Votre **Plan de Maîtrise Sanitaire** vous permet d'analyser les risques inhérents à vos fabrications. Dès qu'une non-conformité apparaît, contactez votre conseiller fromager qui vous aidera à la résoudre et vous guidera pour la mise en place de mesures correctives.

Conseil : Réaliser 1 auto-contrôle par type de fabrication 1 fois par trimestre.

Les formations organisées de mai à juillet par Casgiu Casanu :

Technologie des pâtes pressées, cas pratique du casgiu Sartinesu : **21 mai à Sartène**

Diversification en produit frais; Yaourts et Fromages Blancs : **28 mai**

Défauts, accidents et actions correctives en fabrication et affinage : **fin juin - début juillet, date et lieu à définir**



Vente au haras de boucs

Depuis 2020, 63 boucs ont été diffusés dans 41 élevages engagés dans la démarche de sélection.

La vente est organisée pour assurer transparence et équité. Tout d'abord, un tirage au sort détermine l'ordre de passage des éleveurs, garantissant ainsi une chance égale à chacun*. Lors de leur passage, les éleveurs ont la liberté de choisir le bouc qui correspond le mieux à leurs besoins spécifiques. Cette liberté de choix est cruciale, car chaque élevage a ses propres exigences en matières de génétique et de performance.

Le prix fixe est de 180€ par bouc. Cette vente permet également une garantie sanitaire pour les acheteurs. En effet, les boucs sélectionnés sont soumis à des contrôles de santé, assurant ainsi la qualité et la fiabilité des animaux proposés à la vente (paratuberculose, entérotoxémie, chlamydie, fièvre Q, CAEV ainsi qu'un test de négativité à la tuberculose).

Pour la 4ème édition, la vente des boucs du haras d'Altiani aura lieu le : **16 mai 2024 avec 27 boucs sélectionnés.**

Informations
Réservation

Dolly-Laure Lanzalavi
0622088191
Mathieu Mariani
0613909063

Pour aider les éleveurs dans leur processus de sélection, un catalogue exhaustif est mis à leur disposition. Ce catalogue contient une fiche d'identité détaillée pour chaque bouc, fournissant différentes informations telles que la photo du bouc, sa date de naissance, s'il est jumeau ou non, ainsi que sa caséine, les traitements et vaccins reçus, le suivi de sa croissance... De plus, des informations sur la production quantitative et qualitative de la mère, sa caséine, ainsi que ses trois dernières mises bas, sont également fournies, permettant ainsi aux éleveurs d'évaluer au mieux le potentiel génétique de chaque bouc. Il contient également des sur le système d'élevage des animaux.

*les élevages négatifs au CAEV sont prioritaire dans le choix des boucs.

FORUM DE LA BREBIS CORSE

Le schéma de sélection de la race ovine a été porté pendant 40 ans pour permettre de maximiser la quantité de lait produite. Avec une évolution de 110 litres annuels produits en moyenne dans les années 1990 à 150 litres aujourd'hui, le schéma est le parfait exemple de ce que peut produire l'action collective. Avec les grands défis économiques, climatiques qui nous touchent déjà, l'évolution nécessaire du schéma est permise par la montée en puissance des technologies de la génétique. Pour la campagne 2025, un changement majeur surviendra au sein du schéma avec l'intégration de nouveaux critères aussi bien productifs, que sanitaires ou fonctionnels (qualité du lait, morphologie des mamelles, résistance aux mammites).



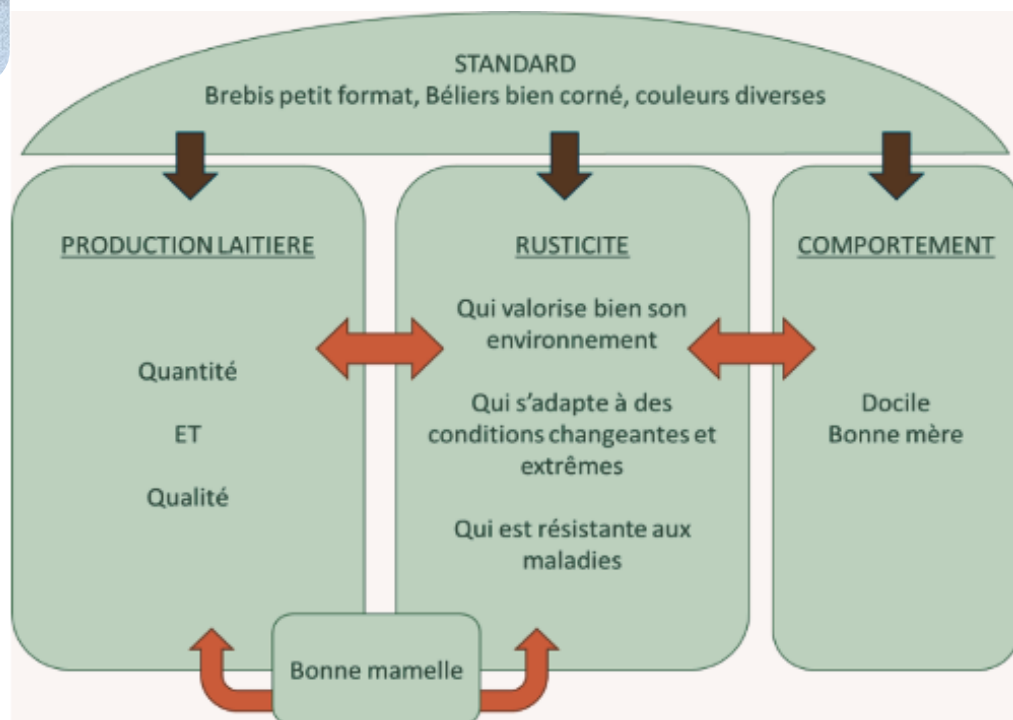
Qu'est-ce qu'une bonne brebis Corse ?

C'est par cette question posée aux éleveurs que se sont ouverts les forums de la brebis Corse organisés par l'OS Corse et le laboratoire LRDE de l'INRAE de Corte. En février et mars, 5 ateliers participatifs ont été organisés dans les micro-régions (à Corte, Aregno, Borgo, Afa et Sartène). Dans un contexte d'évolutions majeures pour le schéma de sélection il nous est apparu essentiel de mobiliser les éleveurs, sélectionneurs et non-sélectionneurs, pour leur donner la possibilité de s'exprimer sur l'évolution de la race Corse et du schéma de sélection.



Au cours des ateliers les éleveurs ont exprimé les critères qui font et doivent faire selon eux la force et la typicité de la race ovine insulaire. Les débats ont permis de mêler les points de vue des éleveurs et de dessiner la brebis de demain. Quel critère doit être gardé ? Quel critère doit être amélioré ?

« La brebis Corse n'appartient à personne, ni aux sélectionneurs, ni au non-sélectionneurs. Elle est un patrimoine que nous avons reçu, dont nous devons prendre soin collectivement, pour pouvoir le transmettre »



Les conclusions détaillées seront présentées dans le cadre d'une réunion ouverte aux éleveurs, à leurs représentants et aux pouvoirs publics au début de l'été. Quelque-soit les points de vue exprimés (éleveurs de Haute-Corse ou de Corse-du-Sud, éleveurs apporteurs ou fermiers) il est unanime que la brebis Corse doit se conformer à un standard qui doit permettre d'exprimer à la fois sa capacité de production laitière et sa rusticité. La brebis de demain sera celle qui trouvera le parfait équilibre entre ses deux grands piliers.

Charte lait de brebis France

Une démarche volontaire et collective pour valoriser la lait de brebis et ses produits

La filière lait de brebis en France est relativement méconnue du grand public alors que dans la plupart des cas ces systèmes d'élevage sont très vertueux à l'égard des animaux ou de la nature. En effet, nos pratiques d'élevage (pâturage en plein air, agneaux élevés sous la mère, utilisation de prairies permanentes) sont en parfaite adéquation avec les tendances sociétales actuelles prônant le bien être animal et des enjeux environnementaux telle que le maintien de l'ouverture des milieux.

C'est pour cela que la Charte lait de brebis a été créée, pour faire redécouvrir nos pratiques d'élevage vertueuses pour les animaux, la santé et l'environnement. Plus nombreux seront les éleveurs à s'engager dans la charte, plus la confiance et l'intérêt des consommateurs envers la filière ovin lait française grandiront. Cette charte évoluera dans le temps afin de s'adapter aux évolutions de contexte et attentes sociétales

Comment fonctionne la Charte?

La Charte Lait de Brebis France est constituée d'un document portant 10 engagements des producteurs ou transformateurs du lait de brebis. Ce document d'engagement est associé à :

- Un document technique de positionnement pour les éleveurs qui permet de couvrir l'ensemble des thématiques d'élevage (l'exploitation, la traçabilité des animaux, la santé des animaux, l'alimentation des troupeaux, la traite des brebis, le logement des brebis, les interventions sur les brebis, les soins aux agneaux, l'environnement), en complémentarité avec le Guide des Bonnes Pratiques Ovines. Ce positionnement vis-à-vis des engagements portés sera réalisé par autodiagnostic, accompagné par un technicien référent.
- Un questionnaire d'enquête pour les transformateurs, coopératives, permettant d'agréger et de suivre des indicateurs de positionnement de la transformation vis-à-vis des engagements.

A qui s'adresse la Charte?

La Charte Lait de Brebis France a pour vocation de construire une communication de filière, à destination de cibles variées :

- Elle s'adresse en premier lieu aux acteurs de la filière : les éleveurs et transformateurs de lait de brebis, les organismes d'accompagnement technique...
- Elle a ensuite pour vocation d'informer et de communiquer auprès des acheteurs de produits au lait de brebis, sur les valeurs, les pratiques de production et de transformation du lait de brebis en France.
- Enfin, elle constitue un outil d'information des décideurs politiques et économiques, des institutions, des porteurs d'opinion.

Pour les éleveurs, une démarche en trois étapes

1. Signer le document d'engagement:

10 engagements spécifiques

2. Compléter le document technique de positionnement:

9 chapitres
28 indicateurs

3. Compléter le document relatif à l'utilisation des données personnelles



Flasher le QR code pour connaître les 10 engagements des producteurs



NEW

Site internet

L'ILOCC dispose désormais d'un site internet :

A partir de maintenant vous pouvez retrouver toutes les actualités de la filière et les informations relatives à l'interprofession sur notre nouveau site internet.

Qu'est ce qu'on y trouve ?

Les journaux ILOCC, des articles techniques, les aides en vigueur, les conseils techniques et génétiques, les prestations ILOCC, les annonces, un annuaire de contacts pour faire le pont entre les éleveurs et les partenaires. Seront également diffusées les informations à caractère économique et réglementaire.... Et quelques recettes pour les plus gourmands !



www.ilocc-corse.com

*L'ILOCC s'impegna à prò di
l'agricultura corsa è di a so filiera.
Simu dispunibili è à l'ascolta d'ognunu,
per u bè cumunu è u sviluppu d'ogni
splutazione.
Ùn esitate manc' appena, voi attori di a
filiera, chjamate o passate à vede ci !*

Interprofession Laitière Ovine et Caprine de Corse
Station Expérimentale de L'ODARC
20270 ALERIA

www.ilocc-corse.com

Mail : ilocc.secretariat@gmail.com

Tel : 06 74 64 08 07 - 09 75 87 03 25



Nous suivre sur nos réseaux

